

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MERCREDI 25 MARS 2026, À 18 H

PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO CA26 30 03 0052

RESOLUTION EN VERTU DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN MATIÈRE D'HABITATION (L.Q. 2024, CHAPITRE 2), VISANT À PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MULTIFAMILIAL PROJETÉ AU 14070, RUE SHERBROOKE EST, À L'ANGLE DE LA 50^E AVENUE, SUR LE LOT NUMÉRO 6 573 989 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

PRENEZ AVIS QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 10 mars 2026, le projet de résolution numéro CA26 30 03 0052, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

Conformément aux dispositions de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* (L.Q. 2024, chapitre 2), ce projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation, **le mercredi 25 mars 2026 à compter de 18 h** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

Ce projet de résolution vise à autoriser, en vertu des dispositions de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* (L.Q. 2024, chapitre 2), la construction de 253 logements répartis dans un bâtiment ayant une hauteur de quatre à huit étages.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de résolution ainsi que le dossier décisionnel afférent sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 17 mars 2026

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj